



# LIGUE DE BRETAGNE DES ECHECS

Association déclarée conformément à la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901  
agrée par la direction régionale de la jeunesse et des sports (n°304 35 S92)  
Association éducative complémentaire de l'enseignement public agréée par le rectorat de Rennes

## COMPTE RENDU DE STAGE DIRIGEANTS

**PLERIN LE 8 OCTOBRE 2005**



**POUR UNE LIGUE PLUS STRUCTUREE**

**DES DIRIGEANTS MIEUX FORMES !**



Première séance le 8 Octobre 2005

Animée par Wilhem **DAMOUR**

Professeur de droit  
Spécialiste du droit des associations  
Spécialiste du droit du sport

## ***Introduction***

Dans le cadre de la politique fédérale visant à former les cadres dirigeants des clubs, la ligue de Bretagne a mis en place une formation des responsables de clubs avec Wilhem **DAMOUR**, professeur de droit. Cette formation se déroule en deux journées :

- une première journée le 8 Octobre 2005
- une seconde journée le 25 Mars 2006

Ces journées se déroulent à l'hôtel LE CHENE VERT à Plerin (Côtes d'Armor).

## **Déroulement du stage**

Introduction : Le droit du sport et des associations (8 octobre 2005)

Partie 1 : Le guide juridique et fiscal (8 octobre 2005)

Partie 2 : Le guide social (8 octobre 2005)

Partie 3 : Le guide comptable (25 mars 2006)

Partie 4 : Le guide des assurances (25 mars 2006)

Contrôle fiscal et contrôle URSSAF (25 mars 2006)

Matinée

9h30 / 11h : Exposé & Questions

11h / 11h15 : Pause

11h15 / 12h45 : Exposé & Questions

RepasAprès-midi

14h / 15h30 : Exposé & Questions

15h30 / 15h45 : Pause

15h45 / 17h15 : Exposé & Questions

17h15 / 17h30 : Clôture / Bilan de la journée

## **PARTICIPANTS**

La première journée s'est déroulée avec 15 stagiaires :

Jacques KERBAOL, Patrick JAOUEN, Bruno JAOUEN et Jacques PRISER (Gouesnou)

Nicolas CARTIER et Bernard CLOAREC ( Guingamp)

Sébastien LARCHER (ligue de Bretagne)

Sue ANDERSON (Huelgoat)

Christian BLEUZEN (Rennes Paul bert)

Laurent LECORNU (Plouzané)

Pierre Yves ROUX (Hillion)

Jean Pierre CARFANTAN (Saint Briec)

Maxime LE GARREC (Hennebont)

Daniel MARECHAL (ABC Pays de Vannes)

Patrice GEORGET (Ploermel)

Chaque stagiaire se verra remettre un CD ROM avec l'ensemble des documents présentés et les différents textes réglementaires.

## CONCLUSION

Cette première journée de formation a répondu aux attentes des stagiaires qui ont pu mesurer l'ensemble des responsabilités qui sont les leurs dans le cadre de leur activité bénévole et sur les différentes choses à faire et à ne pas faire (notamment en matière fiscale, sociale et comptable). Il aura également été évoqué le secteur disciplinaire.

Monsieur **DAMOUR** a bien explicité les exigences réglementaires, les textes fondamentaux (loi et décret de 1901, loi de 1984 sur le sport) en sensibilisant les présidents de clubs à être irréprochables notamment dans le cadre de la démarche fédérale visant à devenir délégataire.

Monsieur **DAMOUR** aura donné à chacun des conseils pour mener à bien les missions qui sont confiées aux présidents.

## REMERCIEMENTS

La ligue de Bretagne remercie l'intervenant, les stagiaires et la fédération Française des Echecs pour le soutien apporté à cette formation.



Des stagiaires attentifs



Une pause méridienne bienvenue